

QU'EST-CE QUE CHORUS PRO ?

CHORUS PRO est un portail (une application) accessible par internet 7j/7 et 24h/24 de dématérialisation des factures fournisseurs à destination de l'état et des collectivités publiques françaises.

Le gouvernement français a mis en œuvre l'ordonnance n°2014-697 qui impose aux fournisseurs d'émettre toutes leurs factures par voie électronique aux destinataires « Les administrations publiques » (mairie – communauté de communes). Cette obligation concerne donc la Communauté de Communes Tarn-Agout qui devra recevoir les factures de ses fournisseurs dématérialisées sur le portail CHORUS PRO.

Attention ! La phase d'appropriation de l'outil prend fin au 31 décembre 2019. A compter du 1er janvier 2020, plus aucune facture sous format papier, à destination des collectivités ne pourra être émise. L'utilisation de l'application CHORUS PRO sera obligatoire.

Vous êtes un de nos fournisseurs ? Nous vous invitons à vous renseigner sur l'utilisation de ce nouveau portail en consultant la documentation disponible sur <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/>

Attention : Cette aide a été gracieusement réalisée pour vous aider à vous approprier cette nouvelle plateforme. La Communauté de Communes Tarn-Agout ne s'engage en aucun cas à remplacer l'assistance disponible sur le site <https://chorus-pro.gouv.fr>

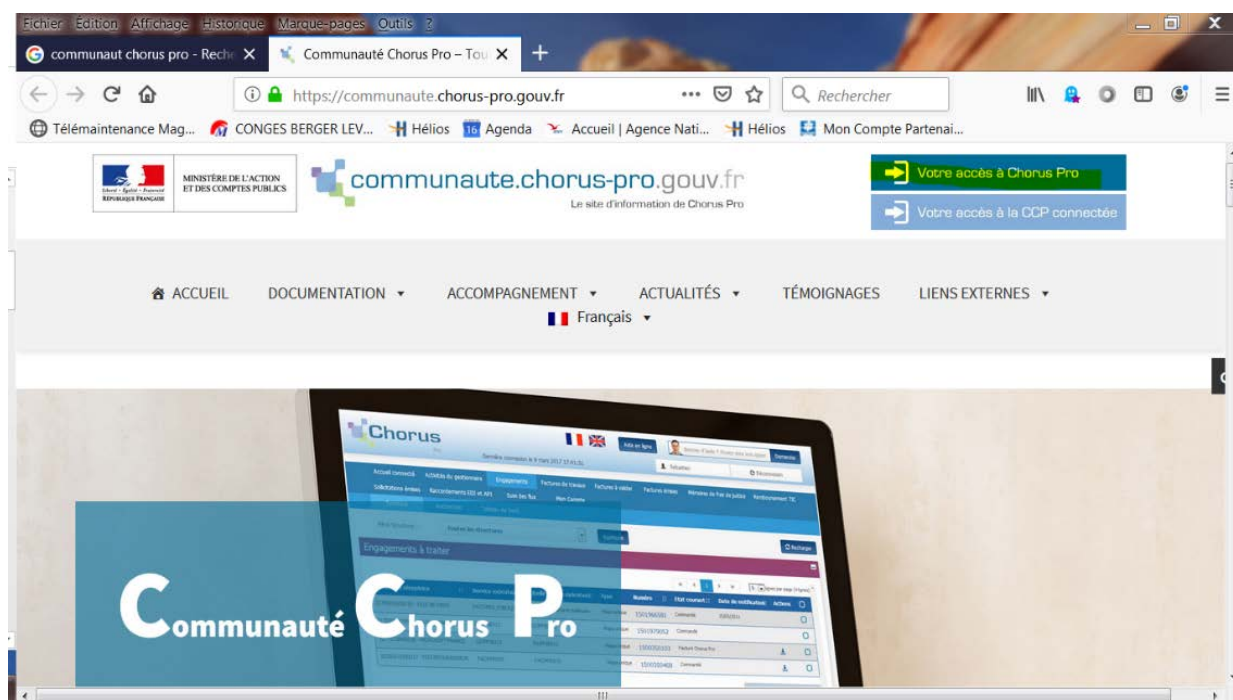
LES ETAPES A SUIVRE

1. COMMENT CREER UN COMPTE UTILISATEUR SUR CHORUS PRO ?

UNE AIDE : VOICI LE LIEN POUR VISUALISER UNE VIDEO QUI S'INTITULE : « TUTORIEL CHORUS PRO 2019- CREER MON COMPTE UTILISATEUR »

<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/creer-un-compte-utilisateur-et-sauthentifier/#1497541677154-2ae7216e-fe21>

- SAISIR « **COMMUNAUTE CHORUS PRO** » SUR GOOGLE
- SELECTIONNER LE 1^{ER} LIEN (« **COMMUNAUTE CHORUS PRO TOUTE L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION** »)
- CLIQUER SUR « **VOTRE ACCES A CHORUS PRO** » EN HAUT A DROITE



- REMPLIR LES CHAMPS « **VOUS ETES NOUVEAU SUR CHORUS PRO** »

2. COMMENT DEPOSER UNE FACTURE ?

UNE AIDE : VOICI LE LIEN POUR VISUALISER UNE VIDEO QUI S'INTITULE : « TUTORIEL CHORUS PRO 2019-POUR DEPOSER UNE FACTURE »

<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/deposer-une-facture-unitaire-ou-par-lot-2/>

- SAISIR « **COMMUNAUTE CHORUS PRO** » SUR GOOGLE
- SELECTIONNER LE 1^{ER} LIEN (« **COMMUNAUTE CHORUS PRO TOUTE L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION** »)
- CLIQUER SUR « **VOTRE ACCES A CHORUS PRO** » EN HAUT A DROITE
- REMPLIR LES CHAMPS « **VOUS AVEZ DEJA UN COMPTE** »
- CLIQUER SUR « **SE CONNECTER** »
- CLIQUER SUR « **FACTURES EMISES** »
- CLIQUER SUR PDF NON SIGNE (PAR DEFAUT)
- CADRE DE FACTURATION : SELECTIONNER **A1 DEPOT D'UNE FACTURE PAR LE FOURNISSEUR**
- CLIQUER SUR « **PARCOURIR** » : TELECHARGER LA FACTURE A ENVOYER
- CLIQUER SUR « **OUVRIR** » ET CLIQUER SUR « **CONTINUER** »

DANS LA PARTIE IDENTIFICATION :

- RENSEIGNER LE NUMERO DE VOTRE FACTURE ET LA DATE

DANS LA PARTIE DESTINATAIRE :

- CLIQUER SUR RECHERCHER
- LE DESTINATAIRE EST IL UN SERVICE DE L'ETAT : **NON**
- CLIQUER SUR RECHERCHER
- SAISIR LE NUMERO DE SIRET DU PRESTATAIRE A FACTURER
- CLIQUER SUR L'ICONE DE VALIDATION

• DANS LA PARTIE FOURNISSEUR

- REMPLIR LE NOM DU FOURNISSEUR
- IDENTIFIANT : VOTRE NUMERO DE SIRET

• DANS LA PARTIE REFERENCES :

- RENSEIGNER FACTURE OU AVOIR
- TYPE DE TVA : RENSEIGNER LE TYPE DE TVA
- N° D'ENGAGEMENT : S'IL Y EN A UN, INSCRIRE LE NUMERO DE DEPENSE ENGAGE

• DANS LA PARTIE MONTANT TOTAUX :

- RENSEIGNER :
- LE MONTANT HT
 - LE MONTANT TVA
 - LE MONTANT TTC APRES REMISE
 - LE NET A PAYER

• DANS LA PARTIE RECAPITULATIF TVA :

IL FAUT RENSEIGNER AVEC DES VIRGULES :

- LE TAUX TVA
- MONTANT DE BASE HT
- MONTANT TVA

- ENREGISTRER
- VALIDER ET CONFIRMER
- EXPORTER LE CERTIFICAT DE DEPOT (POUR PREUVE)